

## Des petits drapeaux... qui ressemblent au Petit Livre rouge de Mao!

André Vanasse

Numéro 88, hiver 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39268ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1997). Des petits drapeaux... qui ressemblent au Petit Livre rouge de Mao! *Lettres québécoises*, (88), 5–6.



## Des petits drapeaux... qui ressemblent au Petit Livre rouge de Mao !

**D**EPUIS UN CERTAIN TEMPS, on parle beaucoup du « plan B » des fédéralistes, celui qui consiste à montrer les dents pour effrayer les Québécois qui, il n'y a pas si longtemps, ont voté pour la séparation du Canada dans une proportion qui s'approchait dangereusement des 50 %. On a donc vu les forces fédérales multiplier les mises en garde, les interdits et parfois même les menaces pour essayer de dissuader les Québécois de se diriger dans une voie qu'elles considèrent comme périlleuses sinon illégales.

Je n'ai pas à me prononcer sur l'attitude du gouvernement fédéral dans le dossier portant sur la question de la souveraineté du Québec. Il s'agit là d'un débat qui ne concerne pas la revue *Lettres québécoises*.

Par contre, les politiques culturelles des deux gouvernements m'interpellent au plus haut point. À titre d'éditorialiste, je me suis du reste plusieurs fois accordé le droit de dire sans détour ce que je pensais de telle ou telle politique gouvernementale. C'est tout à fait normal puisque la mission de la revue *Lettres québécoises* est de veiller à la défense et à l'illustration de notre littérature nationale.

À ce sujet, j'avoue que je m'inquiète de l'attitude récente des responsables des programmes gérés par le gouvernement fédéral. À vrai dire, on assiste à un revirement qui me fait craindre pour la liberté de pensée au Canada.

Cela a commencé avec le virage amorcé par le Conseil des Arts du Canada. Cet organisme, qui avait jusqu'ici dissocié de façon très nette de la politique du culturel, a pris une nouvelle direction dans le cadre des festivités de son quarantième anniversaire. Tout à coup, ses représentants insistaient lourdement pour que la visibilité du Conseil des Arts du Canada soit plus grande qu'elle ne l'avait été jusqu'ici. Dans un communiqué, on a profité de la création du nouveau logo pour expliquer le changement de cap :

*Ce logo renouvelé fait aussi partie de la nouvelle politique du Conseil, qui demande aux artistes et organismes artistiques subventionnés par le Conseil des Arts du Canada de reconnaître cette aide d'une façon plus visible.*

Dans les coulisses, on demandait même d'indiquer précisément les montants reçus par le Conseil. À la lecture du communiqué, l'impor-

tance de la valeur « nationale » de l'organisme de même que sa mission « fédérale » sont apparues clairement :

*Je veux m'assurer que les Canadiens ne prennent pas le Conseil à la légère, qu'ils sachent tout ce qu'il a fait pour enrichir leur vie, et qu'ils soient fiers de ses réalisations et de ce qu'il promet pour l'avenir,*

écrit Donna Scott dans le communiqué en question. Cette exigence du Conseil de mettre son logo très en évidence — a créé un certain malaise chez les éditeurs, car la reconnaissance de l'aide reçue a toujours été clairement inscrite dans une page prévue à cet effet<sup>1</sup>. Pourquoi faudrait-il tout à coup donner encore plus de « visibilité » au Conseil des Arts ? Et quel traitement devrions-nous accorder au Conseil des arts et des lettres du Québec et au Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal ? Pour éviter une querelle de clochers, plusieurs éditeurs ont accédé à la demande qui leur était faite, mais ils se sont fait un devoir d'imprimer sur cette même page — et dans les mêmes dimensions — les logos des autres organismes subventionneurs de manière à mieux équilibrer les choses.

À vrai dire, ce revirement n'aurait pas été de grande conséquence s'il n'avait pas été accompagné d'un autre événement infiniment plus significatif. Dans le même temps, nous avons reçu, à titre d'éditeurs subventionnés dans le cadre du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ), une lettre signée par Sheila Copps, la ministre du Patrimoine. Cette fois, le propos prenait l'allure d'un coup de force.

Les directives de la ministre Sheila Copps étaient pour le moins explicites :

*Je crois que cette aide financière vous permettra, à vous et à l'organisme que vous représentez, de susciter parmi la population canadienne une appréciation de notre pays et de notre citoyenneté qui nous confère des privilèges enviés à l'échelle mondiale. Je vous encourage donc de veiller à ce que le drapeau canadien soit mis en bonneur lors de tous les événements que vous planifiez et d'encourager les gens à mettre en valeur, tout au long de l'année, cet important symbole national.*



À ma connaissance, aucun organisme anglophone ou francophone du milieu littéraire n'a protesté publiquement à la lecture de cette lettre bien que l'ANEL l'ait fait privément. Pourtant, il s'agit là d'un geste grave dans la mesure où il crée un virage idéologique sans précédent depuis la création du Conseil des Arts du Canada en 1957.

Le drapeau canadien qu'on nous somme de mettre partout en évidence ressemble beaucoup (et c'est ce qui m'inquiète au plus haut point) au Petit Livre rouge que les maoïstes des années soixante brandissaient à tout propos durant les grandes manifestations politiques.

Bien sûr, le Canada n'est pas la Chine, mais qu'une ministre « encourage » officiellement tous les éditeurs subventionnés à tenir haut et visible le drapeau canadien, c'est bel et bien un abus de pouvoir dans la mesure où elle impose unilatéralement ses opinions politiques et oblige les organismes subventionnés à s'y conformer.

Le gouvernement fédéral doit toujours se rappeler que cet argent qu'il donne si « généreusement » aux organismes culturels ne lui appartient pas. Il est puisé à même les impôts qu'ont payés des citoyens dont les allégeances politiques sont très diverses. Parmi eux, il y a des indépendantistes convaincus autant que des partitionnistes. Il y a des « réformistes », des socialistes, des marxistes, des écologistes et même des citoyens qui se refusent à toute implication politique... Dans la mesure où les éditeurs subventionnés ont « légalement » droit aux montants qu'on leur accorde, on ne peut les obliger à afficher publiquement leurs convictions politiques. À ce titre, la recommandation de la ministre Copps est tout simplement inadmissible.

Il me semble parfaitement clair que la mission de l'éditeur n'est pas de faire de la politique. Son rôle est de permettre le développement d'une littérature qui soit l'expression de ce que nous sommes, ce qui se

reflète dans une culture riche et variée où s'expriment des esthétiques multiples et souvent contradictoires. La richesse d'une littérature repose précisément sur la multiplicité des points de vue et sur des prises de position esthétiques et sociales divergentes.

En tant que membre fondateur de l'Association des littératures canadienne et québécoise, une association vouée à la défense de nos littératures nationales, je lance un appel à mes collègues francophones et anglophones pour qu'ils soient sur leurs gardes et qu'ils dénoncent ce genre de comportement. Il faut à tout prix préserver le secteur culturel de toute intrusion politique, sans quoi nous risquons de sombrer dans une ère de censure et de rétrécissement idéologique. Ce serait un recul dramatique pour notre société, laquelle du reste se fait une gloire de pratiquer le libéralisme et de favoriser le pluralisme sous toutes ses formes. Personne ne souhaite retourner au temps de la grande noirceur duplessiste et encore moins plonger dans une nouvelle forme de maccarthysme.

Je sais bien que s'est installé un vent de panique chez les fédéralistes. Je crois cependant que ce n'est pas par la menace, la coercition, la pensée monolithique qu'on arrivera à trouver une solution au problème politique que nous vivons actuellement.

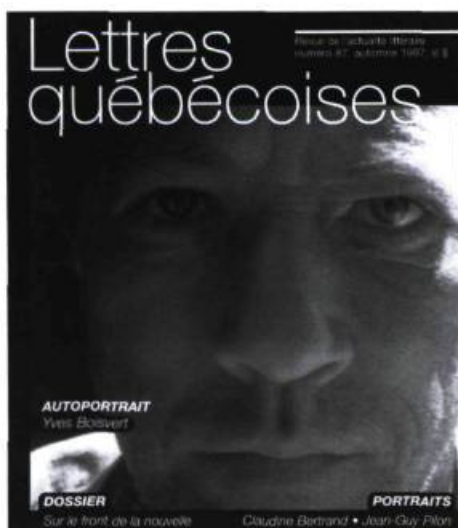
La démocratie est la richesse de ce pays. Elle s'est construite sur la diversité des opinions et sur le choc des idées. Il faut la préserver à tout prix et dénoncer tout dérapage qui peut la mettre en danger.

Le directeur,  
*André Vanasse*

1. Il s'agit de la page de « crédit », comme on l'appelle dans le jargon du métier.

# Lettres québécoises

la revue de l'actualité littéraire



*Lettres québécoises,*  
une revue entièrement consacrée  
à la littérature québécoise depuis plus de 20 ans.

**1 AN / 4 NUMÉROS (T.T.C.)**

**INDIVIDU**  
Canada 20 \$  
Étranger 25 \$

**INSTITUTION**  
Canada 25 \$  
Étranger 30 \$

**2 ANS / 8 NUMÉROS (T.T.C.)**

**INDIVIDU**  
Canada 35 \$  
Étranger 45 \$

**INSTITUTION**  
Canada 45 \$  
Étranger 55 \$

**3 ANS / 12 NUMÉROS (T.T.C.)**

**INDIVIDU**  
Canada 50 \$  
Étranger 70 \$

**INSTITUTION**  
Canada 70 \$  
Étranger 80 \$

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Ci-joint :  Chèque

Mandat postal

MasterCard

Visa

No \_\_\_\_\_

Exp. \_\_\_\_\_

87

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

**RETOURNER À :** *Lettres québécoises*, 1781, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1  
Tél.: (514) 525-9518 • Téléc.: (514) 525-7537